

Pour qui, quand et où ?

Vous êtes encadrant dans les domaines de la jeunesse et des sports dans le département de la Loire ? Cette formation s'adresse à vous.

La formation VRL se déroule sur 2 jours ½ et est programmée au choix :

VRL 2 : 09 +10+12 novembre 2026

VRL 3 : 16+17+19 novembre 2026

VRL 4 : 07+08+10 décembre 2026

VRL 5 : 14+15+17 décembre 2026

Ce qu'ils en disent...

La formation permet d'éviter les interprétations ou jugements personnels qui pourraient faire prendre de mauvaises décisions.

Savoir d'où vient la laïcité permet de mieux en parler.

Étant à l'accueil, je sais maintenant quelle attitude adopter face aux situations que je pourrais rencontrer.

La laïcité et vous :

testez vos connaissances !

	VRAI	FAUX
1. La laïcité interdit d'exprimer sa religion en public	☐	☐
2. Être laïque, c'est être athée	☐	☐
3. L'interdiction de dissimulation du visage dans l'espace public découle du principe de laïcité	☐	☐
4. Tout agent public est soumis au devoir de neutralité, qu'il soit ou non en contact direct avec le public	☐	☐

1. Faux. La liberté d'expression des convictions religieuses est la règle. 2. Faux. La laïcité n'est pas une croyance, mais le principe qui rend possible la coexistence de toutes les croyances. 3. Faux. La loi de 2010 interdit la dissimulation du visage dans l'espace public au nom de l'ordre public et des « exigences du vivre ensemble ». 4. Vrai.

Où s'inscrire ?

➤ auprès du Service
Départemental de la Jeunesse,
de l'engagement et des sports
(SDJES) :
ce.sdjes42@ac-lyon.fr /
04 77 59 41 09

Date limite d'inscription :
le 31 juillet 2026



VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ



Réalisation : CGET - Juin 2017

2 Jours
11 séquences



Une formation pour quoi faire ?

- Comment réagir face à des comportements ou des revendications faisant référence à la religion ?
- Quelles sont les obligations de neutralité des agents publics ? Des salariés associatifs ?
- Quels sont les droits et devoirs des usagers dans une mairie ? Dans une mission locale ? Dans un club sportif ? À l'école ?
- Quelles réponses apporter aux demandes d'adaptation des repas, d'aménagements d'horaires, de non-mixité ?

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise.

La formation **Valeurs de la République et laïcité** permet aux adultes relais d'être au clair avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.



Des formateurs qualifiés et habilités

La formation est dispensée par des formateurs, formés et habilités par l'État. Ils sont eux-mêmes issus des services de l'État, des collectivités territoriales et du secteur associatif.



Quel programme ?

Deux jours de formation, basée sur des quiz, des jeux de rôle et des échanges.

1. Une journée et demie de « tronc commun »

- Des repères historiques et des références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
- Des clés pour répondre aux situations rencontrées sur le terrain.
 - Adopter un positionnement adapté à sa situation professionnelle et au statut de son employeur.
 - Construire un argumentaire.
 - Adopter une posture de dialogue et de pédagogie.
- Des échanges sur ses pratiques avec d'autres professionnels.

2. Un module de spécialisation, en fonction de votre profil

Trois thèmes sont proposés :

- Laïcité et relation socio-éducative ;
- Laïcité et usage des espaces publics ;
- Laïcité, accueil et relation avec les publics.